

### Déclaration de conformité européenne

Traduction de l'original

CE

Nous déclarons par la présente, en tant que fabricant, que les appareils décrits ci-après, dans les configurations mises en circulation, sont conformes à toutes les dispositions en vigueur de l'ordonnance européenne 813/2013.

# Nom du fabricant et nom du responsable CE :

REMKO GmbH & Co. KG

Techniques de climatisation et de chauffage

Im Seelenkamp 12

D - 32791 Lage

#### Appareils (machines) - configuration:

Aérotherme portatif pour une utilisation avec un brûleur à combustion interne séparé

#### Série/gamme :

REMKO CLK 30, CLK 50, CLK 70, CLK 120, CLK 150

#### N° de série / de gamme :

829..., 833..., 834..., 843..., 844...

# Dispositions en vigueur (directives européennes)

Les produits oidessus sont conformes aux directives européennes suivantes :

813/2013 - Ordonnance relative à l'application de la directive concernant les exigences d'écoconception 2009/125/CE et le marquage de la consommation d'énergie des appareils de chauffage 2016/426/UE - Ordonnance sur les appareils brûlant des combustibles gazeux 2014/35/UE - Directive sur les basses tensions 2014/30/UE - Directive sur la compatibilité électromagnétique 2011/65/UE - Directive relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques

#### Normes appliquées :

(Normes EN harmonisées)

DIN EN ISO 3744 - 02:

EN 60204 - 1;

EN 60335 - 1:

EN 60335 - 2 - 30;

EN 55014 - 1; EN 55014 - 2;

EN 61000 - 3 - 2; EN 61000 - 3 - 3;

### Ordonnances nationales supplémentaires

FOR-2011-12-06-1359 Directives concernant la construction, la conception et la fabrication d'équipements et de produits chimiques (directives concernant la responsabilité du fabricant)

Lage, 10 juillet 2020 REMKO GmbH & Co. KG

REMKO GMBH & CO. KG
Klima- und Wärmetechnik
Im Seelenkarun 12 32791 Lage
Yel. (0.52-32) 6 06-0 · Fax 60 62 60

par délégation

Christian Brüggemann, responsable développement